

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus—COVID—19 : Point de situation à 14h

Suite à la mise en place d'un confinement généralisé de la population et afin de tout mettre en œuvre pour endiguer la propagation du coronavirus—COVID 19, Olivier Carré, Maire d'Orléans et Président d'Orléans Métropole a décidé de prendre de nouvelles mesures :

- À compter de ce 19 mars et jusqu'à nouvel ordre, les agrès sportifs en bords de Loire, les aires de jeux pour enfants en libre accès et les boîtes à livres seront désormais inaccessibles pour éviter les rassemblements qui favorisent la propagation du virus. Nous tenons à rappeler que les contrôles de la Police Nationale vont s'intensifier afin que les consignes de confinement soient mieux respectées.
- Seuls les marchés dans leurs parties alimentaires sont maintenus. Des consignes sanitaires doivent être respectées en assurant une distance minimum entre les marchands. Des ASVP de la Mairie d'Orléans sont mobilisés pour garantir le respect des distances de sécurité minimum entre les clients.
- Pour mémoire, et conformément aux dispositions prises par l'Etat, les événements (Troc plantes du 11 avril, vide-jardin du 19 avril, guinguettes,...) prévus d'ici fin avril ne peuvent être organisés et sont donc annulés ou décalés jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs, la cellule de crise de la Mairie d'Orléans reste accessible pour répondre aux questions des habitants :

02 38 79 29 99, 24h/24 et 7J/7

« Depuis le début de cette crise sanitaire et depuis la cellule de crise de la Mairie d'Orléans, je veux assurer aux Orléanais que tout est mis en œuvre pour que les fonctions vitales de la Ville et de la Métropole soient assurées. Je remercie les agents publics qui se sont mobilisés. Je salue leur engagement et les remercie de leur dévouement à servir le service public. »

Chers Orléanais, votre sens des responsabilités se mesure au silence qui s'est emparé de notre ville. C'est pour cela aussi que je fustige le comportement de quelques-uns qui n'ont pas pris conscience de la gravité de la situation. Rappelant que la police municipale n'est pas habilitée à effectuer ces contrôles, j'encourage la police nationale à être encore plus sévère à leur endroit. Aux côtés de l'Etat, mon rôle est de vous protéger. Il en va de notre santé à tous.

Je tiens à remercier tout particulièrement les personnels de santé qui sont mobilisés jours et nuits pour nous soigner. Le CHRO et les grands établissements privés sont en ordre de bataille. Je suis très attentif, et en alerte, pour que la médecine de ville, déjà fragile dans l'Orléanais, ait tous les moyens pour rester concentrée sur les patients. Nous leur devons notre reconnaissance. Leur dévouement nous engage.

Chères Orléanaises, chers Orléanais, je sais pouvoir compter sur vous. Soyez sûrs de notre plein engagement dans la gestion de cette crise. Ensemble, nous nous en sortirons. Toujours plus soudés et solidaires. »

Olivier Carré, Maire d'Orléans, Président d'Orléans Métropole

[Pour suivre l'évolution de la situation en direct : orleans-metropole.fr](https://www.orleans-metropole.fr)